



# Flash Aiguillon

**SAPIAD**  
Société Coopérative Apicole  
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 253 – Septembre 2018 – 24ème année

L'assemblée générale de la SCAPIAD se déroulera le vendredi 5 octobre à 18h30 à la salle du 8 mai 1945 - Esplanade du 8 mai 1945 / Avenue Claude Debussy - à Poizat.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée générale est organisée aux mêmes lieux et date mais à 19 h.

## Congrès SNA

Le premier congrès international d'apiculture et d'apithérapie organisé par le SNA se déroulera du jeudi 25 octobre au dimanche 28 octobre. Vous pouvez prendre connaissance du programme et réserver en vous rendant sur le site [www.snapiculture.fr](http://www.snapiculture.fr)

## Le coin du débutant

Après la récolte, laissez votre miel au moins 3 semaines dans le maturateur. Le miel s'y décante, toutes les petites particules de cire montent à la surface, comme l'air, formant ainsi une écume à la surface du miel. Toutefois ne laissez pas votre miel plusieurs mois dans le maturateur, mettez-le en pot et il conservera ses arômes dans un contenant plus petit et fermé hermétiquement.

Même si ce mois de septembre est encore estival, les nuits sont plus longues et plus fraîches et les matins peuvent être brumeux. Toutefois nos abeilles restent actives et profitent de chaque journée chaude et ensoleillée pour visiter les sources de nectar et de pollen encore existantes. Ces récoltes sont précieuses pour assurer la subsistance des colonies pendant la période hivernale.

Désormais, l'activité de nos abeilles consiste à préparer la transition entre l'été et le printemps prochain. La reine a réduit sa ponte, ceci libère des alvéoles pour le stockage des butineuses. C'est le moment pour l'apiculteur de réaliser « une visite d'automne » pour apprécier la mise en hivernage en vérifiant les 3 critères :

Avoir des colonies fortes Nourrir si besoin Réduire la pression des varroas  
Dans le cas de présence de colonies faibles ne pas hésiter à les regrouper, un ensemble plus peuplé supportera mieux les froids hivernaux. La façon la plus simple de réunir 2 colonies est de les superposer en fin de journée en disposant une feuille de journal entre les deux. Pendant la nuit, les abeilles rongeront le papier en s'habituant à l'odeur des autres. La reine la plus forte éliminera sa rivale.

Pour la nourriture il faut apprécier la quantité des provisions. Sachant qu'une colonie a besoin d'environ 15 kg de provision soit au moins 4 cadres, il faut suivre l'évolution du poids de la ruche au cours de l'hiver. Vous pourrez compléter les réserves en fournissant une nourriture de préférence stimulante afin que le couvain d'hiver soit constitué de jeunes ouvrières.

Si tous les cadres ne sont pas occupés, enlevez-les et posez des partitions chaudes pour diminuer le volume à chauffer.

En ce qui concerne les varroas, le travail a été réalisé par la pose du traitement suite à l'enlèvement des hausses. Il est important de ne pas laisser le traitement au-delà des recommandations du fabricant, en effet il faut éviter le phénomène d'accoutumance.

## Le livre du mois

Grand traité des miels (n° 235) Isabelle AVISSE aux éditions APIDIS  
Qu'il soit encore dans nos maturateurs, ou déjà en pots, le miel est le produit de la ruche le plus connu et tant apprécié.

Dès le titre, cet ouvrage donne le ton, expliquant au fil des chapitres pourquoi chaque ruche produit un miel unique, aux caractéristiques spécifiques, aux saveurs propres que des analyses chimiques peuvent confirmer.

Richement documenté, complété par plus de trente annexes et bien illustré, ce *Grand traité des miels* offre une nouvelle approche des miels -si mal connus- et une remarquable synthèse de leur bon usage dans les domaines les plus variés. Apicultrice passionnée par les abeilles domestiques et sauvages, Isabelle Avisse nous fait part dans cet ouvrage de son goût pour ces étonnants insectes sociaux. Ce livre est disponible en prêt à la bibliothèque de votre syndicat.

Zone de Champ Fila

22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT

Téléphone : 04.76.25.07.09

e-mail : [abeille.dauphinoise@gmail.com](mailto:abeille.dauphinoise@gmail.com)

site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

*Pour le développement durable et la défense de l'Apiculture*

## S.C.API.A.D

### Horaires d'ouverture

La coopérative est ouverte tous les lundis de 17 h à 19 h, les mercredis de 14 à 19 heures, les vendredis de 14 h à 16 h ainsi que tous les samedis matin de 9 h à 12 heures.

**ATTENTION:** à partir 30 septembre le siège de l'Abeille Dauphinoise et de la SCAPIAD n'est ouvert **que le mercredi** et le **samedi**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander (04.76.25.07.09) et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron  
Yves assure une permanence les premiers et derniers lundis de chaque mois de 17 h à 19 h, merci de tenir compte de ces nouveaux horaires pour le contacter.
- Elise MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,
- Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,
- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) pour les 3 cantons du Trièves.

## Déclaration de ruches

La déclaration de ruches est obligatoire dès la première ruche. La campagne de déclaration est ouverte depuis le 1er septembre jusqu'au 31 décembre 2018. Si vous aviez déjà fait une déclaration hors période, il vous faut la refaire. De même vous pourrez toujours refaire une déclaration « hors période obligatoire » si votre effectif avait varié .

## Formation "application acide oxalique"

A la demande de nombreux adhérents désirant appliquer un traitement hivernal à l'acide oxalique, nous organisons plusieurs réunions de formation. Ces rencontres permettront d'aborder les aspects pratiques de la mise en œuvre de ce traitement et d'échanger sur l'impact du varroa sur les colonies. Nous proposons les dates suivantes :

Mercredi 14 novembre de 14h 30 à 17 h

Mercredi 5 décembre de 14 h 30 à 17 h

Samedi 8 décembre de 9 h à 11 h 30

Nous limitons les groupes à 15 personnes. Vous pouvez vous inscrire à ces formations par mail à l'adresse suivante :  
abeille.dauphinoise@gmail.com.

## Bricolage au siège de l'AD

Une salle est désormais disponible pour permettre aux adhérents de venir effectuer le petit bricolage nécessaire à l'activité apicole : filage et cirage des cadres, construction de partitions chaudes, etc... Sous la tutelle bienveillante d'un bénévole vous pouvez profiter des conseils et petit matériel, seuls vous serez facturés les consommables que vous aurez utilisés. Cette activité s'effectue uniquement le mercredi après-midi et le samedi matin, et il est toutefois préférable de téléphoner au préalable, afin de s'assurer de la disponibilité de la salle.

## Concours des miels

Dans le dernier flash aiguillon nous insistions sur le fait de promouvoir la qualité et la diversité des miels du Dauphiné.

A ce titre la 22<sup>ème</sup> édition du Concours des miels du Dauphiné organisée par l'Abeille Dauphinoise se déroulera lors de la Fête du miel et des saveurs à Saint Egrève les 17 et 18 novembre.

Le montant de l'inscription est de 25€ et correspond aux frais d'analyse des miels (taux d'humidité, HMF et analyse organoleptique). Une analyse pollinique peut être également obtenue (coût supplémentaire de 38€).

Vous trouverez le règlement de ce concours sur le site internet de l'Abeille Dauphinoise ou vous pouvez l'obtenir au format papier sur simple demande. Deux échantillons en pot de 250g devront être déposés avant le vendredi 5 octobre, date limite pour participer. Les résultats de ce concours seront communiqués le dimanche 18 novembre après délibération du jury.

## Brèves

Les miels des ruchers-écoles de l'AD sont en vente à la SCAPIAD aux heures habituelles d'ouverture.

Deux émissions de radios fort intéressantes à écouter ou réécouter : sur France Inter diffusée le 15 août :

<https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-15-aout-2018>

et sur France Culture :

<https://www.franceculture.fr/emissions/de-cause-a-effets-le-magazine-de-lenvironnement/lhomme-et-les-abeilles-a-quand-la-lune-de-miel>

Nous venons de créer une page facebook au nom de l'Abeille Dauphinoise : l'adresse facebook est "Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère"

*Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant le quatrième mercredi de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.*

Le comité de rédaction « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère